



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 11 février 2025 — N° 180**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

---

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire d’Outremont.

---

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le succès du Carnaval de Saint-Isidore.

---

M. Bouazzi (Maurice-Richard) fait une déclaration afin d’appuyer la résistance face au président Donald Trump.

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des femmes et des filles de science.

**11 février 2025**

---

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le succès de la Fromagerie Le Mouton Blanc.

---

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner l'apport de FabLab quantique à l'évolution des sciences et technologies quantiques.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Aïssé Touré.

---

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de souligner l'apport des personnes dévouées au bien-être de leur communauté.

---

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

---

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire de L'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme CREVALE.

---

**11 février 2025**

---

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 novembre 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant la mise en place d'une rémunération et de conditions de travail pour les travailleuses en CPE comparables à celles accordées dans le secteur public;

(Dépôt n° 2221-20250211)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 novembre 2024 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) concernant une demande visant à interdire aux courtiers immobiliers de référer des inspecteurs en bâtiment à leurs clients;

(Dépôt n° 2222-20250211)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 novembre 2024 par Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) concernant le rétablissement des services d'obstétrique à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac.

(Dépôt n° 2223-20250211)

11 février 2025

---

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 12 février 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2224-20250211)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Nichols (Vaudreuil) dépose :

La copie d'une lettre, en date du 10 février 2025, adressée à M. François Legault, premier ministre, par M. Claude Comeau, maire de Pincourt, concernant le parachèvement du Centre sportif de l'Île.

(Dépôt n° 2225-20250211)

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 6 février 2025 sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **381** en annexe)

Pour : **80** Contre : **27** Abstention : **1**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 81 est adopté.

11 février 2025

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 81 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

### **Motions sans préavis**

M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant l'interdiction du statut de non participant au régime public pour les médecins; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Fortin (Pontiac), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la protection de la gestion de l'offre pour les producteurs d'œufs, de lait et de volailles; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les Journées de la persévérance scolaire, qui se déroulent cette année du 10 au 14 février, une initiative qui invite notre société à agir collectivement pour encourager les jeunes à rester engagés dans leur parcours scolaire;

QU'elle reconnaisse l'engagement et la détermination des jeunes qui persèverent malgré les défis, démontrant que chaque effort les rapproche de leurs aspirations et contribue à bâtir un Québec où chacun peut réaliser pleinement son parcours éducatif;

11 février 2025

---

QU'elle exprime sa reconnaissance envers tous les acteurs impliqués dans la réussite éducative, notamment les équipes-écoles, les directions d'écoles et des centres de services scolaires, les parents et les organismes communautaires, qui travaillent directement auprès des jeunes, ainsi que les mentors, les bénévoles et les employeurs, qui apportent un soutien essentiel aux élèves dans leur cheminement scolaire et personnel;

QU'elle reconnaisse que les nouvelles générations d'écoles offrent un environnement stimulant et adapté aux besoins de nos jeunes, et que les projets pédagogiques particuliers ont une incidence directe sur leur motivation, sur leur persévérance et, ultimement, sur leur réussite scolaire;

QU'elle rappelle l'importance de l'effort continu et du temps nécessaire pour réussir et qu'elle invite l'ensemble de la société québécoise à unir ses forces pour faire une différence dans la vie de nos jeunes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant des contrats accordés à des firmes privées par Santé Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux;

11 février 2025

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 83, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif.

---

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 12 février 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le Québec est le premier État en Amérique du Nord à avoir renoncé à l'exploitation et l'exploration des hydrocarbures;

**11 février 2025**

---

QU'elle s'inquiète des récents appels dans l'espace public à relancer des projets de pipeline tels que GNL-Québec et Énergie-Est;

QU'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de s'opposer au développement de tout projet de pipeline sur son territoire.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 88 est adopté.

À 15 h 34, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

11 février 2025

---

**Débats de fin de séance**

À 18 h 30, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « Les coupures du chèque emploi-service à des personnes en situation de handicap »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « La crise qui touche les ressources intermédiaires ».

---

À 18 h 56, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 12 février 2025, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

11 février 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement :

(Vote n° 381)

POUR - 80

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Skeete (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Blouin (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bogemans (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Thouin (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	(Dubuc)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Carmant (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	
Caron (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
(Portneuf)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)	

CONTRE - 27

Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Rotiroti (PLQ)
Bouazzi (QS)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Garceau (PLQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Chassin (IND)	Ghazal (QS)	Morin (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)	

ABSTENTIONS - 1

Lefebvre (IND)